

Stage : Analyse cartographique visant à hiérarchiser les zones humides du SAGE Creuse



Date de publication de l'offre

13/11 - 06/12/2024

Catégorie de métier

SIG - évaluation - planification

Nom de l'organisme

EPTB Vienne - Limoges 87

Mission

Les missions confiées requièrent de solides compétences en traitement de données et cartographie. Les missions sont les suivantes :

- Mise à jour et amélioration de la méthodologie de hiérarchisation et priorisation des zones humides déjà appliquée sur d'autres SAGE animés par l'EPTB Vienne
 - Application de la méthodologie retenue pour identifier les zones humides prioritaires
 - Mise en cohérence des 2 inventaires disponibles sur le territoire pour aboutir à une sectorisation homogène à l'échelle du SAGE.
 - Production de cartes et graphiques qui seront annexés aux documents du SAGE
- En fonction de la durée du stage et de son avancement, le/la stagiaire aura l'opportunité de contribuer à d'autres sujets relatifs à l'écriture du SAGE (productions de cartes et d'analyses sur les zones d'expansion des crues, récolte de données sur les ripisylves, sur les têtes de bassin, les haies...). Par ailleurs, il pourra participer à différentes réunions relatives à l'activité de la structure.

Profil

- Etudiant·e niveau bac + 3 à bac+5 dans les domaines de la géomatique, de l'aménagement du territoire, de la gestion de l'eau, des milieux aquatiques et de l'environnement ;
- Compétences approfondies en SIG (QGis) et traitement de données. Maîtrise de la gestion des bases de données et des outils bureautiques ;
- Capacité rédactionnelle ;
- Aptitude à l'organisation et au travail en autonomie ;
- Esprit d'analyse et de synthèse ;
- Rigueur, motivation, transversalité, prises d'initiatives

Informations complémentaires

ORGANISME RECRUTEUR

Etablissement Public Territorial du Bassin (EPTB) de la Vienne

Bâtiment GALILEO

20 rue Atlantis

Parc ESTER Technopole

87 068 LIMOGES Cedex

LIEU DE STAGE

Le stage se déroulera au siège de l'EPTB Vienne (87).

DUREE

3 à 6 mois en 2025, entre mars et septembre (à ajuster avec le stagiaire)

REMUNERATION

En application des textes en vigueur relatif à la gratification et au suivi des stages en entreprise, une indemnité mensuelle de stage sera versée.

Transmettre CV et lettre de motivation, à l'attention de Monsieur le Président, par mail dès que possible au plus tard le 6 décembre 2024 à c.juin@eptb-vienne.fr

CONTACTS

Vincent BERTHELOT (Responsable secteur Vienne amont - Creuse) - 05.55.02.02.52

Chantal JUIN (adjointe RH) c.juin@eptb-vienne.fr - 05.55.06.39.42

Coordonnées pour postuler

c.juin@eptb-vienne.fr